



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2015**

**DATE DE
CONVOCAION**

18 septembre 2015

**DELIBERATION N°34/2015/MT
Décision Modificative n°1**

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE VINGT-CINQ SEPTEMBRE Á SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 13
ABSENTS : 06
QUORUM : 10
PROCURATION : 01

ETAIENT PRESENTS :

M. **Patrick LECANTE**, Maire
M. **Patrick LABEAU**, 1^{er} Adjoint
Mme **Liliane DAUPHIN**, 4^{ème} Adjointe
M. **Jean-Yves TARCY**, 5^{ème} Adjoint
Mme **Valérie BATAILLIE**, Conseillère
M. **Vincent MAYEN**, Conseiller
Mme **Rosaline CAMILLE SIDIBÉ**, Conseillère
Mme **Eldha SAMEDI**, Conseillère
M. **Joseph Michel FEVRY**, Conseiller
M. **Donel DUCCE**, Conseiller
M. **Thierry MARIE-CLAIRE**, Conseiller
Mme **Marlène MONTET**, Conseillère
Mme **Eléonore JOHANNES**, Conseillère

ABSENTS EXCUSES :

Mme **Isabelle AUBIN**, Conseillère
M. **Brice SEPHO**, 3^{ème} Adjoint
Mme **Marcelline POPO**, 2^{ème} Adjointe
Mme **Marie-Claude LACROIX PINSON**, Conseillère

ABSENTS :

M. **Christian PORTHOS**, Conseiller
M. **Jocelyn PRALIER**, Conseiller

Les conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application de l'article L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Jean-Yves TARCY** a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame **Isabelle AUBIN** a donné procuration à Monsieur **Patrick LABEAU**.



**Délibération n°34/2015/MT
Décision Modificative N°1**

Il est nécessaire de compléter ou de modifier certains crédits prévus au budget primitif 2015. C'est à ce titre que la présente Décision Modificative (D.M.) vous est présentée. Il s'agit de la première de l'exercice 2015. Celle-ci porte sur des ajustements et des inscriptions budgétaires effectués tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

La section de fonctionnement se présente en équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N°1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM1
O22	dépenses imprévues	-20 800,00 €
Total ajustement Chapitre 022		-20 800,00 €
60622	carburants	11 000,00 €
616	primes d'assurance	7 000,00 €
6188	autres frais divers	7 000,00 €
6225	indemnités comptable public	853,00 €
6226	honoraires	42 000,00 €
6228	Divers	14 600,00 €
6232	fêtes et cérémonies	30 000,00 €
Total ajustement Chapitre 011		112 453,00 €
6711	intérêts moratoires	900,00 €
673	annulation de titres sur exercices antérieurs	7 000,00 €
Total ajustement Chapitre 67		7 900,00 €
6218	autres frais divers	47 000,00 €
Total ajustement Chapitre 012		47 000,00 €
6554	partenariat avec la ligue de football-Guyane / adhésion écomusée de France	3 238,00 €
6574	Subventions associations	19 600,00 €
Total ajustement Chapitre 65		22 638,00 €
6815	dotations aux provisions	-52 191,00 €
Total ajustement Chapitre 68		-52 191,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		117 200,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM1
70388	autres recettes (CACL)	10 000,00 €
74121	dotation d'aménagement	29 200,00 €
7472	subvention Région	15 000,00 €
758	produits divers de gestion courante	13 000,00 €
775	produits des cessions	50 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement		117 200,00 €

Quant à la section d'investissement, elle se présente en équilibre en recettes et dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM1
21571	matériel roulant- tondeuse autoportée entretien stade municipal de MT	4 650,00 €
2184	Mobilier scolaire	6 000,00 €
2182	acquisition bateau de l'IBIS	25 000,00 €
2188	autres immobilisations corporelles	14 500,00 €
2312-201107	Aire de jeux Château d'eau	-36 000,00 €
Total des dépenses d'investissement		14 150,00 €

La décision modificative n° 1 est en équilibre dans les deux sections aussi bien en dépenses qu'en recettes et ce, pour la somme totale de 131 350,00 € dont 117 200 € pour le fonctionnement (soit + 2 % du budget général de fonctionnement) et 14 150 € pour l'investissement (soit 0,22% du budget général d'investissement).

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2015 mentionnée supra.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport n° 35/MT/2015 de Monsieur le Maire portant sur l'approbation du Conseil Municipal du 19 mars 2015 ;

Après avoir entendu les explications du Maire et délibéré ;

DECIDE :

Article 1: APPROUVE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2015 présenté en équilibre tant en dépenses qu'en recettes, dans les deux sections, selon le tableau ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N°1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM1
O22	dépenses imprévues	-20 800,00 €
Total ajustement Chapitre 022		-20 800,00 €
60622	carburants	11 000,00 €
616	primes d'assurance	7 000,00 €
6188	autres frais divers	7 000,00 €
6225	indemnités comptable public	853,00 €
6226	honoraires	42 000,00 €
6228	Divers	14 600,00 €
6232	fêtes et cérémonies	30 000,00 €
Total ajustement Chapitre 011		112 453,00 €
6711	intérêts moratoires	900,00 €
673	annulation de titres sur exercices antérieurs	7 000,00 €
Total ajustement Chapitre 67		7 900,00 €
6218	autres frais divers	47 000,00 €
Total ajustement Chapitre 012		47 000,00 €
6554	partenariat avec la ligue de football-Guyane / adhésion écomusée de France	3 238,00 €
6574	Subventions associations	19 600,00 €
Total ajustement Chapitre 65		22 638,00 €
6815	dotations aux provisions	-52 191,00 €
Total ajustement Chapitre 68		-52 191,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		117 200,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM1
70388	autres recettes (CACL)	10 000,00 €
74121	dotation d'aménagement	29 200,00 €
7472	subvention Région	15 000,00 €
758	produits divers de gestion courante	13 000,00 €
775	produits des cessions	50 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement		117 200,00 €

Quant à la section d'investissement, elle se présente en équilibre en recettes et dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM1
21571	matériel roulant- tondeuse autoportée entretien stade municipal de MT	4 650,00 €
2184	Mobilier scolaire	6 000,00 €
2182	acquisition bateau de l'IBIS	25 000,00 €
2188	autres immobilisations corporelles	14 500,00 €
2312-201107	Aire de jeux Château d'eau	-36 000,00 €
Total des dépenses d'investissement		14 150,00 €

Article 2: **AUTORISE** le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

POUR	14	dont procuration(s)	01
CONTRE	00	dont procuration(s)	00
ABSTENTION	00	dont procuration(s)	00



Le Maire,

Patrick LECANTE



Publication le :